

60 - Attribution d'une subvention à l'Association France Nature Environnement Doubs pour l'année 2014

Mme l'Adjointe VIGNOT, Rapporteur : L'Association France Nature Environnement Doubs oeuvre pour la protection de la nature dans le Doubs. Elle intervient sur divers thèmes d'environnement, de développement durable et de biodiversité.

L'activité de l'association consiste principalement à mettre en place des opérations de formation, d'information, de sensibilisation du grand public et des scolaires sur des thématiques environnementales (visites, animations en stands, ateliers pratiques, conférences...). Elle intervient par ailleurs sur divers dossiers environnementaux du département.

Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer à l'Association France Nature Environnement Doubs, au titre de l'année 2014, pour ses actions en faveur de la protection de la nature et de l'environnement de Besançon, une subvention d'un montant de 2 323 €.

La subvention permet à l'association de réaliser des actions spécifiques sur le territoire communal de Besançon, en faveur de la biodiversité et au bénéfice de la population (grand public, scolaires...). Ces actions peuvent trouver leur cadre dans les parcs et jardins municipaux ou en forêt communale.

En cas d'accord, la dépense de 2 323 € sera imputée au chapitre 65.832/6574 - CS 34000.

Proposition

Le Conseil Municipal est appelé à approuver le versement de cette subvention à l'Association France Nature Environnement Doubs.

«M. LE MAIRE : Pas de remarques ? C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 3, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 27 juin 2014.